



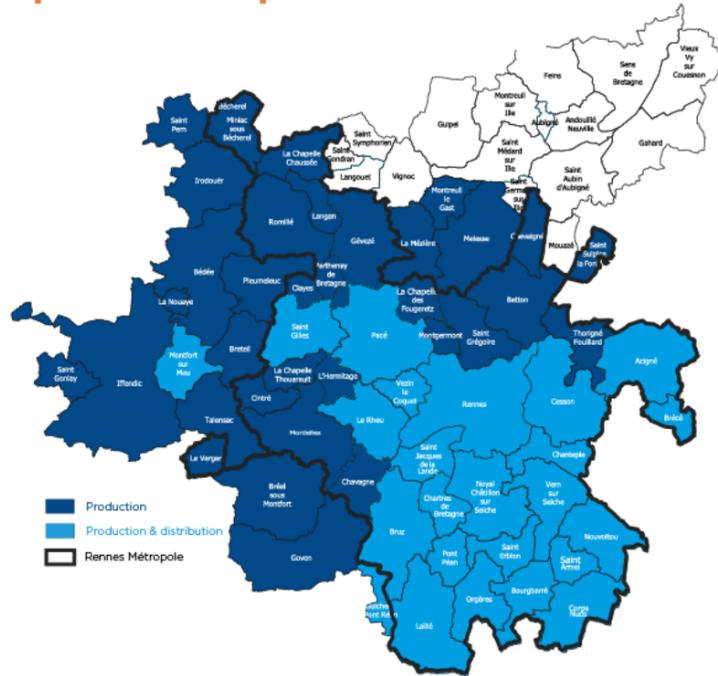
**EAU DU BASSIN  
RENNAIS**

**SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE**

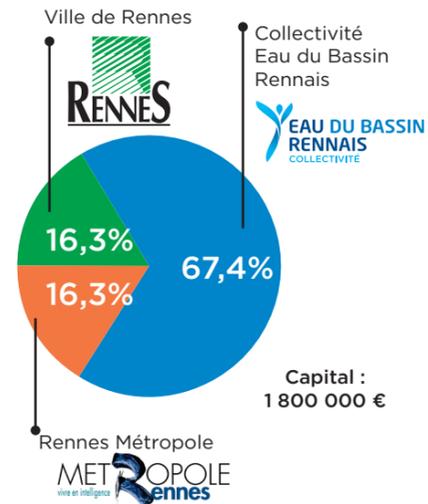
Préserver, produire et  
partager en transparence

# Une ambition : garantir une eau de qualité, en préservant les ressources, en maîtrisant les coûts, et en optimisant la gestion du patrimoine, en toute transparence

**Un territoire de 75 communes représentant plus de 540 000 habitants**



## Les actionnaires



**Estelle Desarnaud**  
Directrice Générale

Par délégations de service public, la SPL Eau du Bassin Rennais produit l'eau de 540 000 habitants du territoire et la distribue aux 172 256 abonnés des 24 communes qu'elle compte en 2023. En 2025, cette dernière reprendra la gestion des 75 communes de la Collectivité Eau du Bassin Rennais. Devenue publique, la gestion de l'eau s'inscrit dans une vue plus large et plus ambitieuse du service aux usagers et de la transition écologique.

Elle participe de l'ambition d'excellence environnementale et citoyenne du territoire du Bassin Rennais : préservation des ressources, maintien d'un haut niveau de qualité de service, garantie d'un prix juste pour les usagers tout en optimisant la gestion patrimoniale des infrastructures. Elle est également un outil de mutualisation des moyens et des compétences pour devenir un opérateur public au service des collectivités.

## Notre vision pour la gestion de l'eau

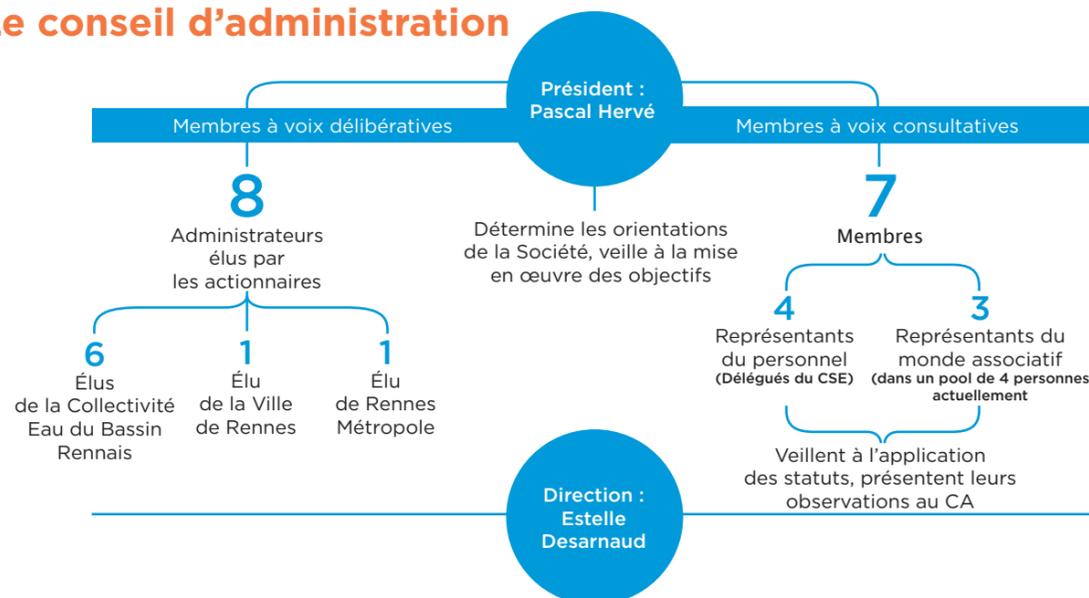
- **Des principes :** transparence, proximité, simplicité dans la gestion d'un bien précieux : l'eau.
- **Une raison d'être :** donner accès à une eau de qualité au juste coût, en toute transparence. Un service de l'eau équitable où tous les bénéfices sont mis au service de l'intérêt général : réinvestis dans les infrastructures, la transition écologique, ou utilisés pour mener une politique tarifaire en faveur des abonnés.
- **Des engagements :**
  - Préservation des ressources : limiter l'impact sur le milieu naturel en optimisant les rendements des installations, pour préserver ce bien public qu'est l'eau.
  - Maîtrise de la filière production/distribution pour garantir la qualité de l'eau.
  - Équité de traitement des usagers du service public.
  - Transparence et maîtrise des coûts.
  - Gestion patrimoniale raisonnée des infrastructures pour une pérennité du service.
  - Partenariats sur les actions visant à réduire les consommations.
  - Anticipation des besoins futurs liés aux évolutions de réglementation et aux effets attendus des changements climatiques.

**« l'intérêt général avant tout »**

La Société Publique Locale Eau du Bassin Rennais produit l'eau pour la presque totalité des communes de la Collectivité Eau du Bassin Rennais et la distribue :

- sur la ville de Rennes depuis le 1<sup>er</sup> avril 2015,
- sur les communes de Pacé, Saint-Gilles et Vezin-le-Coquet depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016,
- sur la commune de Cesson-Sévigné depuis le 1<sup>er</sup> avril 2017,
- sur la commune d'Acigné depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018.
- sur les communes de Bourgbarré, Brécé, Bruz, Chartres-de-Bretagne, Corps-Nuds, Guichen (secteur Pont-Réan), Laillé, Nouvoitou, Noyal-Chatillon-sur-Seiche, Orgères, Pont-Péan, Saint-Armel, Saint-Erblon, Saint-Jacques-de-la-Lande depuis le 1<sup>er</sup> février 2020
- sur la commune de Montfort-sur-Meu depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022.
- sur la commune du Rheu depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023 et celles de Chantepie et Vern-sur-Seiche depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2023.
- sur les 75 communes de la Collectivité Eau du Bassin Rennais à partir de 2025.

## Le conseil d'administration



## Eau du Bassin Rennais : une Société Publique Locale

Créées en mai 2010, les sociétés publiques locales sont des structures juridiques qui permettent aux collectivités une plus grande mutualisation, par un opérateur commun. Société anonyme de droit privé (SA), mais au capital social 100 % public, une SPL peut nouer des relations contractuelles exclusivement avec les collectivités locales qui en sont actionnaires et exercer son activité uniquement sur leur territoire. Sa gouvernance est exercée par des élus désignés par les instances délibératives des actionnaires, qui assurent un contrôle régulier de l'activité de la société.

# La Société Publique Locale Eau du Bassin Rennais : une entreprise, 40 métiers

La SPL Eau du Bassin Rennais dispose de l'ensemble des savoirs et compétences pour mener à bien sa mission : fournir de l'eau potable à tous, partout, toujours, dans les meilleures conditions.

Des hommes et des femmes  
au service de l'eau

## Quels sont ses domaines d'interventions ?

- l'exploitation des installations de prélèvement, de production, d'adduction et de distribution d'eau et de défense extérieure contre l'incendie,
- les travaux de renouvellement, la maintenance et l'entretien de ses infrastructures,
- l'ingénierie d'étude et de conduite de projet,
- la relation aux usagers dans la gestion, la facturation, l'information et la sensibilisation des abonnés au service,
- la vente et l'achat d'eau en gros,
- la collecte des taxes et redevances assises sur le service public de l'eau (dont l'assainissement),
- les services connexes aux missions décrites ci-dessus, dont la production des énergies solaire et hydroélectrique.

## Des outils au service des usagers



Un accueil physique des usagers.



Une agence en ligne.



Un accueil téléphonique des usagers et service d'urgence, 24h/24 - 7j/7.



**40** Direction Distribution

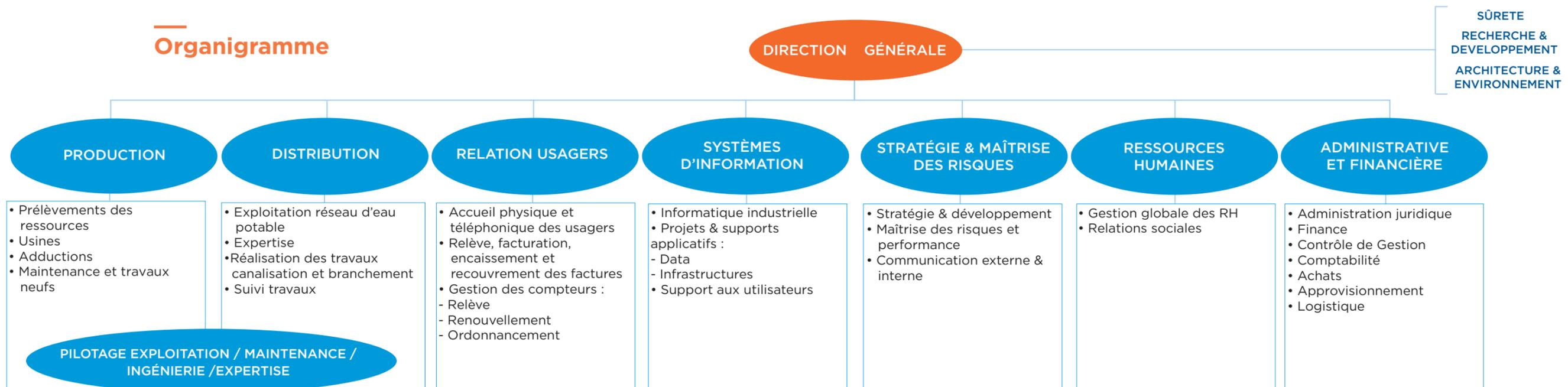
**37** Direction Production

**59** Direction de la Relation Usagers

**19** Pilotage de l'exploitation, maintenance, ingénierie et expertise

**46** Fonctions supports (DG, DAF, DSI, DRH, DSMR)

## Organigramme



# Eau du Bassin Rennais : un système de production performant et sécurisé pour une eau de qualité

## Le prélèvement

**13 ressources en eau**

Certaines de ces ressources sont situées sur le territoire de l'agglomération rennaise, mais les plus importantes sont éloignées de plusieurs dizaines de kilomètres. La desserte du territoire de la ville de Rennes se fait par des feeders qui sécurisent l'alimentation d'autres collectivités.

**Eau de surface :**  
rivières (Le Meu, le Couesnon) et retenues (barrage de Rophemel et de Chêze-Canut, étang des Bougrières).

**Eau souterraine :**  
captages et forages (Coglais, la Noë, Vau-Reuzé, la Pavais, la Marionnais, Fénicat, Lillion, l'Asnière).

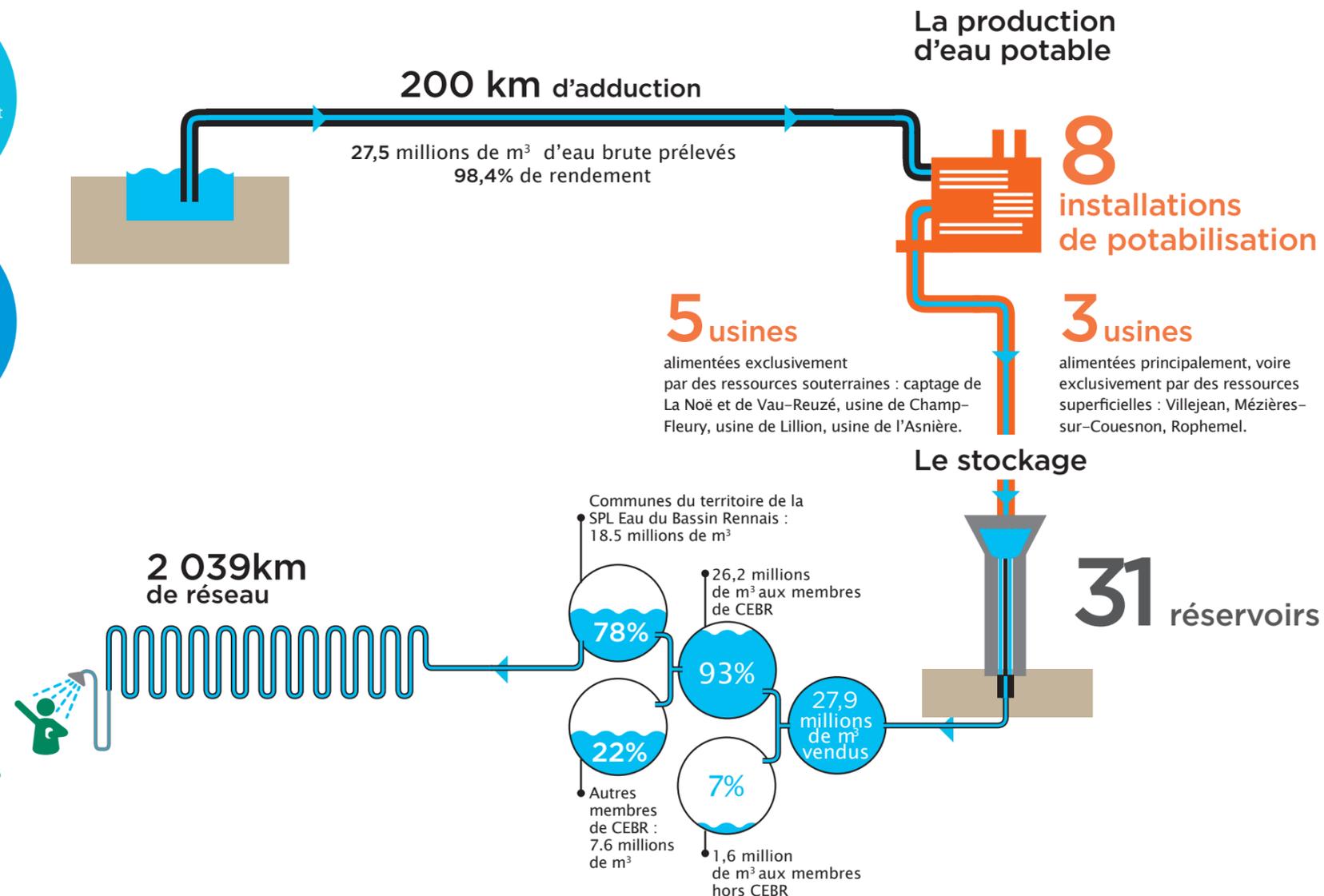
La distribution sur Acigné, Bourgarré, Brécé, Bruz, Cesson-Sévigné, Chartres-de-Bretagne, Chantepie, Corps-Nuds, Guichen (secteur Pont-Réan), Laillé, Le Rheu, Montfort-sur-Meu, Nouvoitou, Noyal-Chatillon-sur-Seiche, Orgères, Pacé, Pont-Péan, Rennes, Saint-Armel, Saint-Erblon, Saint-Gilles, Saint-Jacques-de-la-Lande, Vern-sur-Seiche et Vezein-le-Coquet

Les réseaux sont caractérisés par un bon rendement hydraulique supérieur à 90 %.

**17,5 millions**  
de m<sup>3</sup> facturés/an

**172 256**  
abonnés

**391 484**  
habitants desservis



Reservoir de Pacé : 1400 m<sup>3</sup>  
Reservoirs des Gallets : 67 000 m<sup>3</sup>

Usine de Mézières-sur-Couesnon : 25 000 m<sup>3</sup>/jour  
Usine de Rophemel : 30 000 m<sup>3</sup>/jour  
Usine de Villejean : 80 000 m<sup>3</sup>/jour



Reservoir des Onzes Journaux : 2x1000 m<sup>3</sup>  
Reservoir d'Erceé-Près-Liffré : 2x3000 m<sup>3</sup>

Captage de Vau-Reuzé : 400 m<sup>3</sup>/jour  
Usine de Champ-Fleury : 5 500 m<sup>3</sup>/jour  
Captage de la Noë : 1 400 m<sup>3</sup>/jour





Service Relation Usagers : 02 23 22 00 00

**Siège :**

15, rue du Doyen Denis Leroy - CS 51 156 - 35011 Rennes Cedex  
Tél. : 02 23 40 81 16  
Fax : 02 23 40 05 99

---

SA au capital de 1 800 000 € - Siret 798 203 576 00029 - APE 3600Z  
RCS RENNES 798 203 576 - TVA FR 64798203576